



# COMITE DE PILOTAGE

## COMPTE RENDU



**Mardi 18 décembre 2012**  
**Espace Congrès - Palais des Congrès - Saint-Raphaël**



- **Ouverture de la séance par monsieur Christian DECUGIS, adjoint au Maire délégué à l'environnement, à la mer et aux forêts, représentant monsieur Georges GINESTA, Député-Maire de Saint-Raphaël et Président du Comité de Pilotage du site Natura 2000 de l'Estérel**

**Monsieur DECUGIS** accueille les participants et les remercie de leur participation.

Il précise ensuite que la réunion doit permettre de présenter et de valider la deuxième et dernière partie du document d'objectifs (DOCOB) représentée par le TOME 2 : « Plan d'actions » ainsi que la Charte Natura 2000 des bonnes pratiques.

Cette étape permettra de clôturer la démarche d'élaboration du DOCOB de l'Estérel qui sera transmis, une fois les remarques intégrées aux documents, à Monsieur le Préfet pour qu'il puisse prendre l'arrêté d'approbation du DOCOB.

- **Présentation du Tome 2 du DOCOB Natura 2000 « Estérel » - Audrey COPIN, chargé de mission Natura 2000**

***Cf. diaporama joint :***

- Rappels sur la démarche
- Présentation des mesures de gestion
- Présentation de la synthèse financière prévisionnelle du plan d'actions
- Présentation de la Charte Natura 2000 de bonnes pratiques
- Conclusions et perspectives :
  - Vote du COPIL sur l'approbation du Tome 2
  - Conclusion et perspectives pour l'animation du site avec recueil des nouvelles candidatures pour l'animation du site

Elle fait ensuite un rappel des objectifs de conservation terrestres et marins. Ces objectifs, validés l'an dernier, sont présentés dans le Tome 1 du DOCOB. Ils ont servi de base de travail lors des réunions de concertation.

Les quatre groupes de travail thématiques identifiés lors du premier comité de pilotage ont été réunis en novembre 2012. L'ensemble des actions nécessaires pour atteindre les objectifs de conservation a été détaillé et débattu lors de ces groupes de travail. Toutefois, les actions ont été, par la suite, complétées, affinées voire modifiées afin de correspondre aux actions mobilisables pour Natura 2000.

Ainsi ces dernières mesures sont présentées dans le Tome 2 de manière précise et selon un cadre bien précis. Avant de les présenter une par une, un rappel sur le type de mesures est présenté :

- mesures de gestion contractuelles :
  - Les Contrats Natura 2000
  - Contrat « forestier »
  - Contrat « non agricole/non forestier »
  - Les Mesures Agro-environnementales territorialisées (MAEt) (parcelles agricoles productives)
  - La Charte Natura 2000 (les bonnes pratiques et recommandations)
- mesures de gestion non-contractuelles :
  - Les missions d'animation
  - Les mesures réglementaires
  - Les études complémentaires et les suivis scientifiques

L'adhésion à ces mesures reste toutefois volontaire quel que soit le type de mesure mobilisé.

**Audrey COPIN** présente ensuite le plan de gestion préconisé pour le site Natura 2000 de l'Estérel selon les 3 volets définis dans le Tome 2 : Animation, Mesures terrestres et Mesures marines, avant de présenter la synthèse financière du plan de gestion prévisionnelle ainsi que la Charte Natura 2000.

**Monsieur DECUGIS** demande s'il y a des questions ou des remarques sur les documents présentés précédemment.

**Madame Denise BELLAN-SANTINI**, membre du CSRPN (Conseil Scientifique pour la Protection de la Nature) et rapporteur scientifique pour la partie marine du site, rappelle toute l'importance de la démarche Natura 2000 et le travail conséquent mené sur ce site très riche. Elle précise qu'elle a quelques remarques mineures mais que les deux documents correspondent aux attentes et qu'elle donne un avis favorable.

Les 3 points de gestion les plus importants ont été pris en compte :

- Le nettoyage des plages manuel au lieu de mécanique qui casse la compacité de la plage et donc provoque de graves problèmes d'érosion.
- La diminution des mouillages forains sur l'herbier et les tombants à coralligène.
- La préservation de la petite pêche traditionnelle.

Elle rappelle que le récif-barrière d'Agay est une construction de l'herbier à Posidonies très importante car ils ont trop souvent été détruits par des aménagements en Méditerranée et qu'ils sont à présents très rares.

**Monsieur Stéphane THOLLON**, instructeur Natura 2000 à la DDTM du Var (Direction Départementale des Territoires et de la Mer), ajoute que les services de l'Etat ont également donné un avis favorable sur les documents.

**Monsieur Christophe RAVALLEC**, secrétaire de Mairie de Bagnols-en-Forêt, demande comment le DOCOB devra être utilisé dans les documents d'urbanisme, une fois l'arrêté pris par Monsieur le Préfet.

**Monsieur THOLLON** précise que le DOCOB ne sera pas opposable aux tiers car c'est un document qui fournit des orientations de gestion.

N'ayant pas d'autre question, **monsieur DECUGIS**, propose aux membres présents de voter pour la validation du Tome 2 « Plan d'action » ainsi que de la Charte Natura 2000 du site Natura 2000 de l'Estérel.

**Le document est validé à l'unanimité par l'assemblée.**

#### ✦ **Fin de la démarche**

**Monsieur DECUGIS** indique que la commune de Saint-Raphaël, qui finira sa mission d'opérateur technique une fois le DOCOB définitif rendu aux services de l'Etat, ne souhaite pas se positionner comme candidate pour l'animation du site.

Il précise également que la communauté d'agglomération de Fréjus-Saint Raphaël va devenir au 1<sup>er</sup> janvier 2013 la communauté d'agglomération Var-Est Méditerranée (CAVEM), en fusionnant avec 3 autres communes (Les Adrets de l'Estérel, Roquebrune-sur-Argens et Puget-sur-Argens) et qu'elle ne peut donc pas encore se positionner sur son éventuelle candidature.

Ainsi, il est laissé jusqu'en mars 2013 **aux structures éligibles (collectivités territoriales, EPCI) pour déposer leur candidature auprès de la DDTM**. Un comité de pilotage sera ensuite réuni pour élire son nouveau président ainsi que l'animateur du site qui aura la mission de mettre en œuvre le DOCOB.

**Monsieur DECUGIS** remercie l'assemblée pour sa participation et lève ensuite la séance.

Site Natura 2000 de l'Estérel  
Comité de Pilotage du 18 décembre 2012  
Liste des participants

**Experts scientifiques :**

1. **Madame Denise BELLAN-SANTINI**, rapporteur scientifique Mer, Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
2. **Monsieur Gérard BELLAN**, directeur de recherche émérite, CNRS

*Excusé :*

- *Monsieur Marcel BARBERO, rapporteur scientifique Terre et Président du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel*

**Collectivités et Intercommunalités :**

3. **Monsieur Bernard EISENOLHR**, Directeur de l'Environnement, de la Mer et des Forêts de Saint-Raphaël
4. **Monsieur Christian DECUGIS**, adjoint au Maire délégué à l'environnement, à la mer et aux forêts, représentant monsieur Georges GINESTA, Député-Maire de Saint-Raphaël et Président du Comité de Pilotage du site Natura 2000 de l'Estérel
5. **Madame Audrey COPIN**, chargée de mission du DOCOB du site Natura 2000 Estérel
6. **Madame Marie-Hélène CARRIER**, adjointe au Maire déléguée à l'environnement et au développement durable, Mairie de Fréjus
7. **Monsieur Yves JACOB**, Directeur du Service environnement, Mairie de Fréjus
8. **Monsieur Kevin BERGERON**, Chargé de mission du site Natura 2000 de l'Embouchure de l'Argens, Service environnement, Mairie de Fréjus
9. **Monsieur Christophe RAVALLEC**, Secrétaire de Mairie, Mairie de Bagnols-en-Forêt
10. **Monsieur Ludovic CHARRIER**, Référent Natura 2000, Conseil Général du Var
11. **Monsieur Jean-Louis LOEUILLARD**, chef du service mer et littoral, Conseil Général du Var
12. **Monsieur Alfred GEISLER**, Président du Syndicat Mixte du SCOT Var-Est
13. **Madame Anne LECOT-LEVI**, Directrice de l'urbanisme, Mairie de Saint-Raphaël
14. **Monsieur Jean-Pierre JOURTEAU**, Directeur du Syndicat Intercommunal pour la Protection du Massif de l'Estérel (SIPME) et du Syndicat de l'Eau du Var Est (SEVE)

*Excusés :*

- *Conseil Régional*
- *Syndicat Mixte pour le Développement Touristique de l'Est Varois*
- *Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple Les Adrets-Fréjus*

**Services de l'Etat et établissements publics de l'Etat :**

15. **Monsieur le premier-maître Franck MAURICE**, chef du sémaphore du Dramont, représentant de M. Bresson, chef du bureau environnement de la Préfecture Maritime de la Méditerranée
16. **Monsieur Patrick ANDREINI**, Délégation Mer et littoral / Préfecture maritime / Direction départementale des territoires et de la mer du Var

17. **Monsieur Stéphane THOLLON**, Service Environnement et Forêt, Bureau biodiversité - espaces naturels, Natura 2000, Direction départementale des territoires et de la mer du Var
18. **Madame Nathalie VALLET**, responsable des contrats Natura 2000, Direction départementale des territoires et de la mer du Var
19. **Madame Martine GENDRE**, responsable Natura 2000 en mer, DREAL PACA
20. **Monsieur Philippe RENAUD-BEZOT**, Responsable de l'Unité Territoriale Grand Estérel, Agence interdépartementale Alpes-Maritimes / Var, Office National des Forêts
21. **Monsieur Bernard CABANNES**, Responsable Var-Alpes Maritimes, Centre régional de la Propriété Forestière PACA et Var

*Excusés :*

- *Monsieur le Sous-Préfet*
- *Monsieur le Commandant de la Zone Maritime Méditerranée*
- *Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage du Var*
- *Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques du Var*
- IFREMER

**Représentants des chambres consulaires et des socioprofessionnels :**

22. **Madame Christine POURRIERE**, Chambre d'Agriculture
  - . **Monsieur Christin DECUGIS**, Président du Comité Départemental des Pêches Maritimes et Elevages Marins du Var

*Excusés :*

- *La Chambre de Commerce et d'Industrie du Var*
- *Comité départemental de Développement du Tourisme "Var Tourisme"*
- *UNICEM (Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de Construction) PACA*
- *Monsieur le Premier Prud'homme de Pêche de Saint-Raphaël*

**Représentants des usagers :**

23. **Monsieur Alain MILLANELLO**, Administrateur de la Fédération Départementale des Chasseurs du Var et Président du Groupement d'Intérêt Cynégétique de l'Estérel
24. **Monsieur Francis BASSI**, Vice-Président du Comité Départemental du Var de la Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers Sportifs de France
25. **Monsieur Christian BOURBIER**, Président de l'UNANMED et de l'AAUPPF
26. **Monsieur Jean d'AGAY**, Syndicat des propriétaires forestiers du Var

*Excusés :*

- *Comité Départemental du Var de la Fédération Française de Cyclotourisme*
- *Fédération Départementale du Var pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique*
- *Comité Départemental Olympique et Sportif du Var*
- *Comité Départemental du Var de la Fédération Française de Randonnée Pédestre*
- *Association des pêcheurs plaisanciers de Saint-Raphaël (Fusionnée avec le Groupement des Plaisanciers de Saint-Raphaël)*
- *Comité Départemental du Var de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins*
- *Comité Communal Feux de Forêts de Fréjus*

### Représentants des associations de protection de l'environnement :

27. **Madame Perrine LAFFARGUE**, Chargée de missions des Espaces naturels du Secteur Est-Var, Conservatoire des Espaces Naturels du Var
28. **Monsieur Jean-Louis LE MOAL**, Président de l'association « Les Amis de la Corniche d'Or Varoise » (LACOVAR)
29. **Monsieur Patrick LAFFITTE**, Président de l'association Avenir Ecologie et de TDVN 83, administrateur de l'URVN FNE PACA
30. **Monsieur Michel RUBY**, Président de l'Association de Défense de la Forêt Départementale de Bellevue à Fréjus et de l'Association de Défense des Terres Fertiles
31. **Monsieur Jacques POUJOL**, Président du Rucher Ecole Var-Est
32. **Monsieur Thierry DURBANO**, Responsable production de l'association Clarisse Environnement
33. **Monsieur Jean-François LANIER**, Directeur de l'Association ADEE

### *Excusés :*

- *Association des Amis de la Forêt Domaniale de l'Estérel*
- *Association des amis du parc régional naturel de l'Estérel*
- *Association de Valescure - Fréjus - Saint-Raphaël*